

CONTACTEZ-NOUS

Consultations sur rendez-vous

📍 Hôpital de Jour de Maizières-lès-Metz
19 route de Marange
57260 MAIZIÈRES-LÈS-METZ

☎ 03 87 80 45 12
hdj2-secretariat@epsm-metz-jury.fr

Les mardis et mercredis de 16h30 à 20h00
Les Jeudis de 14h00 à 18h00
Les vendredis de 13h30 à 17h00

RÈGLEMENT GÉNÉRALE DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Des traitements automatisés sont mis en oeuvre pour assurer la gestion de votre dossier médical et administratif et faciliter votre prise en charge. La Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, garantit la protection des données à caractère personnel. Vous disposez de droits, que vous pouvez exercer selon des modalités définies auprès de l'EPSM Metz-Jury par mail à dpo@epsm-metz-jury.fr voire écrire à la CNIL si les réponses vous semblent insatisfaisantes.

Vos données, recueillies par les différents professionnels de santé, vous sont accessibles dans votre « espace santé » selon les modalités consultables sur : <https://www.monespacesante.fr/>.



www.epsm-metz-jury.fr



UNITÉ THÉRAPIE FAMILIALE

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé au CHR Metz-Thionville.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les thérapies familiales (TF) concernent les enfants et adolescents du pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, adressés par les praticiens du pôle, qui restent le praticien référent.

Elles sont complémentaires aux autres modalités thérapeutiques proposées dans les CMP, HDJ, MDA ou UHA.

À QUI S'ADRESSENT-ELLES ?

Elles s'adressent aux familles qui, dans certains cas, se sont organisées en fonction des symptômes d'un de leurs membres, dans un équilibre plus ou moins précaire et une communication altérée. Toucher au symptôme va modifier cet équilibre, ce qui peut générer des blocages.

QUELS OBJECTIFS ?

L'objectif des thérapies familiales est de restituer les symptômes de l'enfant ou de l'adolescent dans le contexte familial, d'identifier leurs fonctions au sein de cette dynamique, puis de rendre flexible le système familial et restaurer une communication entre ses membres, pour permettre le changement et trouver un nouvel équilibre.

Les séances ont lieu avec tous les membres de la famille vivant sous le même toit, toutes les 4 à 5 semaines. L'expression de chacun y est favorisée.

Une première séance est proposée pour découvrir cette modalité thérapeutique et faire connaissance avec la ou les thérapeutes.

Les séances sont filmées à des fins thérapeutiques et de formation. Les enregistrements sont protégés par le secret médical. Dans les 2 cas l'accord écrit des parents est requis.

Une fois l'indication posée et validée par un praticien des unités, la famille est invitée à joindre le secrétariat de l'unité de thérapie familiale afin de convenir d'un premier rdv avec la ou les thérapeutes.

L'unité a également vocation de formation et de recherche. Des stagiaires peuvent être présents dans une salle attenante.

